



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU LAC DE LA CRÉGUT

Mairie - 15270 TREMOUILLE

Madame, Monsieur, Cher adhérent,

L'année 2013 se termine à la fois sur un constat d'échec et une avancée significative dans le dossier du Lac.

En effet, les propositions d'actions attendues d'EDF ont accouché d'une souris ! Une usine à gaz a été proposée par l'entreprise pour réduire les dépôts dans le lac de La Crégut de façon ridicule (- de 5 %) ! Ce n'est pas du tout ce que nous attendions.

Ce plan d'action a été approuvé par le Préfet actuel qui renie et met aux oubliettes la mise en demeure faite à EDF par le Sous préfet de Mauriac le 17 juin 2010.

Cependant, le 22 novembre 2013, le Conseil Municipal, suite à la demande officielle de l'Association, a délibéré favorablement et soutient le plan d'action que nous allons défendre en justice en 2014 (voir au verso de ce document).

EDF a présenté en décembre le bilan intermédiaire des études qu'elle mène sur le lac de La Crégut. Présentation consternante ! Les relevés sont inexploitable car bourrés de mesures incohérentes, les données des graphiques sont mélangées, etc... Bref, en conclusion, rien ne sortira d'un an supplémentaire d'études ! Que d'énergie, de temps et d'argent gaspillés pour nier l'évidence. Mais l'entreprise va quand même aller jusqu'au bout de l'étude, encore du temps de gagné pour elle et perdu pour les services de l'Etat, les Etablissements publics et les Associations qui s'occupent de ce dossier.



C'en est fini, l'Association de Sauvegarde du Lac de La Crégut, ne participera plus à aucune réunion, se refusant à cautionner encore ces études « alibis » et se retire, en l'état actuel des choses, du comité de pilotage.

Désormais, un conseiller juridique travaille sur le dossier.

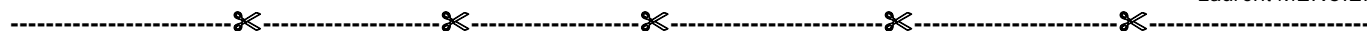
Une plainte sera déposée dans les mois à venir contre EDF pour pollution d'un bien privé et atteinte à l'environnement du plus grand lac glaciaire d'Auvergne.


Nous ne lâcherons rien et mettrons tout en œuvre pour que le lac retrouve son équilibre écologique originel.

Ci-contre une photo de la journée du lac du 03 août 2013 ou nous avons proposé de nouveaux tee-shirts (au dos une photo du Lac) disponibles en **port gratuit** pour tous les adhérents (tailles S, M, L, XL, XXL) au prix de 10 € l'unité ou 25 € les trois.

L'ensemble du bureau se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette année 2014. Votre soutien massif pour la sauvegarde du Lac nous conforte dans nos actions.

Le Président
Laurent MERCIER



	ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU LAC DE LA CRÉGUT Mairie - 15270 TREMOUILLE	
CARTE DE MEMBRE ANNÉE 2014		
MEMBRE SYMPATHISANT <input type="checkbox"/> (non cotisant)	MEMBRE ADHERENT <input type="checkbox"/> cotisation : 5 Euros	SOUTIEN ACTIF <input type="checkbox"/> Cotisation > 5 Euros
M. Mme Nom : _____ Prénom(s) : _____		
Adresse : _____		
Code postal : _____	Ville : _____	Signature _____
Tee-shirts : tailles S ____, M ____, L ____, XL ____, XXL ____. Montant de la commande : _____		
E-mail : _____@_____ (pour l'établissement d'une communication Internet directe avec l'adhérent, merci)		

Bulletin d'adhésion à retourner au siège social de l'association accompagné de votre règlement